

CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DU NORD-ANNAM

Liste électorale définitive
des provinces de Thanhhoa, Nghê-an et Hatinh
pour les élections à la chambre mixte de Commerce et d'Agriculture
du Nord-Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 juillet 1927, p. 873-877)

ANNÉE 1927
Électeurs français
1^{re} partie. — Commerçants et Industriels

N°	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSIONS	DOMICILE
1	Artz Émile	Employé de commerce	Hamrong (Thanhhoa)
2	Babou, Girard François	Représentant de commerce	Benthuy
3	Bartholomeau, Albert Pierre	Industriel	Do-Ham
4	Baumont, Auguste Joseph	Commerçant	Benthuy
5	Beauvois, Marcel	Commerçant	Thanhhoa
6	Brochot, Joseph Jean	Employé de commerce	Vinh
7	Catherine, André	Commerçant	Thanhhoa
8	Cotin, Henri Georges	Commerçant	Benthuy
9	Desreac	Employé d'industrie	Vinh
10	Dubois, Adrien Jean Baptiste	Industriel	Hamrong
11	Dulce, Auguste Maximin	Prospecteur	Vinh
12	Febreau, Henri Gabriel	Industriel	Vinh
13	Felino, Pierre	Représentant de commerce	Vinh
14	Frossard, Paul	Négociant	Linh-Cam
15	Gaussin, Adolphe	Entrepreneur	Vinh
16	Gillet, Émile Louis	Commerçant	Vinh
18	Giraud, Georges	Entrepreneur	Thanhhoa
19	Guiomard, Arthur	Employé de commerce	Vinh
20	Hervé	Employé de commerce	Benthuy
21	Houbert, Ferdinand Léon Charles	Entrepreneur	Vinh
22	Kuter, Émile Antoine	Commerçant	Vinh
23	Lejeune, Georges, Marie René	Commerçant	Vinh
24	Mange, Roland	Employé de commerce	Benthuy
25	Mariani, Antoine François	Commerçant	Vinh
26	Martine, Ferdinand	Industriel	Benthuy
27	Mazel, Paul Louis	Industriel	Vinh
28	Medrano, Henri René	Commerçant	Vinh
29	Monier, Gustave Joseph	Commerçant	Vinh
30	Navarre	Employé de commerce	Benthuy
31	Pereira Joseph	Employé d'Industrie	Nghiason
17	Petit Girard, Marie Philippe Jean	Industriel	Thanhhoa
32	Pyne Edward Dixon	Employé de commerce	Benthuy

33 M^{me} V^{ve} Reynaud née Louise Casalta Commerçante Samson
 34 Saintard Albert Victor Commerçant Benthuy
 35 Salle Camille Commerçant Benthuy
 36 Schneider Louis Frédéric Industriel Samson
 37 Sert Maurice Georges Employé industrie Benthuy
 38 Segoumoueamadon Commerçant Phong-Y
 39 Tarpin Lyonnet Louis Commerçant Thanh-Hoa
 40 Geraud Pierre Industriel Thanh-Hoa
 41 Totti François Employé d'industrie Do-Ham
 42 Vallette Émile Commerçant Vinh
 43 Walthert Eugène . Employé de commerce Benthuy

2^e Partie. — Agriculteurs

N^o NOMS ET PRÉNOMS PROFESSIONS DOMICILE

1 Abgrall Jean François Planteur Thuân-nghia
 2 Baivy Omer Planteur Phuc-dzo
 3 Barbier Victor Planteur Cua-lo
 4 Belmont Louis Assistant de Plantation Yên-my
 5 Bourlet Antoine Colon Thanh-hoa
 6 Bruneteaud Pierre Anatole Planteur Dai-trung
 7 Bruyère Augustin Colon Bat-mot
 8 Ca nilhac Auguste Paul Planteur Muong-khiet
 9 Casalta Joseph Colon Thanh-hoa
 10 Clauzier Célestin Colon Huu-le
 11 Corbel Louis Colon Ba-lang
 12 Coudoux Émile Planteur Bentrailat
 13 Coudoux Pharaon Planteur Voi-bô
 14 Delavet, Alfred-Julien Planteur Phu-quang
 15 Deiez, Eugène Planteur Nhu-xuân
 16 Doquet. Paul Planteur Canh-trap
 17 Ferey, Georges Planteur Sông-con
 18 Ferriez, Henri Edmond Colon Thanh-hoa
 19 Gauthier. Jean Planteur Ngoc-cham
 20 Gautier, Louis, Marie Joseph Planteur Bot-da
 21 Guidon, Lavallée. Richard Bazile Alexandre Planteur Yên-my
 22 Guignard, Théodore Marie Pierre Planteur Van-loc
 23 Klingler, Louis Planteur Bao-nham
 24 Lambert, Alexandre Marcel Planteur Xa-doai
 25 Laygue, Jean Baptiste Léonard Planteur Xa-doai
 26 Lecœur, Pierre André Edouard Planteur Nghia-hung
 27 Lurois, Victor, Auguste Gérant de concession Nghia-hung
 28 Marotte, Auguste, Hector Adolphe Planteur Cat-mong
 29 Massandier, André Planteur Dong-thap
 30 Martin, Jean Marie Colon Sâm-son
 31 Millon de Villeroy Alain, Henri Charles Planteur Nhu-xuân
 32 Mironneau, Jean Colon Muong-xin
 33 Mouton Émile Victor Planteur Yem-tam
 34 Prompt, Jean Marie Planteur Bim-son
 35 Prompt, Jean Henri Colon Bim-so
 36 Rey, Jean Pierre Colon Nam-duong
 37 Reynaud, Antoine Assistant de plantation Ma-hum

38 Sarrazy, Henri Colon Thanh-hoa
39 Walthert, Frédéric Louis Planteur Nghia-chung

Arrêté la présente liste électorale française au nombre de quatre-vingt-deux électeurs dont quarante-trois pour le commerce et l'industrie, et trente-neuf pour l'agriculture

Électeurs indigènes

Arrêté la présente liste électorale indigène au nombre de cent soixante-treize électeurs, dont vingt-trois pour le commerce et l'industrie et cent cinquante pour l'agriculture.

ÉLECTIONS POUR LA CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DU NORD-ANNAM (*L'Avenir du Tonkin*, 17 juillet 1929)

Aux électeurs,

Messieurs et chers compatriotes,

Vous êtes invités à élire, le 21 juillet prochain, cinq membres pour compléter la chambre mixte de commerce et d'agriculture.

Nous avons l'honneur de solliciter vos libres suffrages.

La liste que nous soumettons à votre agrément comprend : 2 représentants du Thanh-Hoa et 3 du Nghe-An. Le Ha-Tinh ayant déjà un représentant eu fonctions (M. Ferey, nous estimons que le principe d'équité est ainsi sauvegardé dans le choix de la représentation économique du Nord-Annam.

Messieurs,

Le mobile qui nous a déterminés à solliciter votre confiance, c'est l'utilité que nous attribuons à un groupement représentatif des intérêts du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. Ici, pas de subtilités politiques : du travail, des actes, des résultats tangibles ; voilà ce qu'il nous faut.

Nous avons la conviction que la chambre mixte peut favoriser, dans une large mesure, l'expansion économique du pays, accélérer le rythme de son essor, de sa prospérité, si ses élus savent le vouloir énergiquement.

En effet, vos mandataires, choisis parmi l'élément qui produit, qui contribue le plus puissamment à la vitalité du Nord-Annam (parce que cet élément travaille avec les réalités), vos mandataires, disons-nous, peuvent, en toute connaissance de cause, à la lumière des faits, à l'aide de renseignements soigneusement accueillis, apporter à l'autorité administrative, qui décide, d'utiles avis et suggestions, avec l'esprit pratique désirable.

Il n'est pas douteux que tel ou tel projet, sérieusement mûri par la Chambre et déclaré par elle, comme d'extrême urgence, aura les plus grandes chances d'aboutir, alors que l'administration, par elle-même, n'y aurait peut être pas attaché une égale importance et l'aurait renvoyé aux calendes grecques.

En outre, notre groupement, par l'action de ses membres, ne représente-t-il pas une force ?

Messieurs,

Nous ne voulons pas insister sur le pôle de la chambre de commerce. Vous le comprenez tous.

Il s'agit que vos élus ne soient point des élus de façade, des élus pour le titre, autant vaut dire des inutiles. Il faut qu'ils aient la claire notion de la mission qu'ils ont à remplir et qu'ils soient fermement décidés à obtenir des résultats et des bons résultats.

En ce qui nous concerne, nous venons à vous très loyalement, mais sans prétentions exagérées. Nous ne vous apportons pas de mirifiques théories soi-disant susceptibles de transformer le Nord-Annam en un Paradis terrestre.

Beaucoup plus modestes, nous vous offrons notre intelligence et notre bon sens de Français moyens ; notre activité et notre énergie, et surtout notre désir ardent et sincère de travailler, avec votre amicale collaboration, au développement économique de la région, pleine de promesses d'avenir, qu'est le Nord-Annam.

L'essentiel, c'est que l'union et la confiance restent à la base des rapports entre électeurs et élus.

Messieurs,

Si nous obtenons la majorité de vos suffrages, vous pourrez être assurés que la constante préoccupation qui guidera nos actes ne s'inspirera que de l'intérêt général et ne s'écartera jamais du rôle assigné par la logique même, aux élus d'un groupement économique.

Nous veillerons à ne jamais empiéter sur les attributions administratives.

Nous nous efforcerons d'entretenir avec MM. les chefs de province des relations où nous mettrons tout le tact, toute la courtoisie et la loyauté qui se doivent aux représentants de la France, pour lesquels nous avons le plus grand respect. Et nous sommes convaincus que nous n'éprouverons nulle peine à cimenter avec eux une collaboration fructueuse.

Cependant, nous vous déclarons que, dans aucun cas, notre respect de la haute autorité administrative ne nous conduira jusqu'à la servilité, ni jusqu'à la faiblesse. Le cas échéant, nous saurions prouver que nous ne sommes pas des débiles aphasiques, ni des natifs que l'on peut leurrer impunément.

NOTRE PROGRAMME

Vous concevez, Messieurs, qu'un programme d'action ne saurait être développé dans une simple profession de foi.

Nous aurons à examiner à loisir :

Pour l'Agriculture : la terre, les cultures, la main-d'œuvre, l'outillage économique, les améliorations de tous ordres, les voies de circulation, le régime administratif des concessions.

Pour le Commerce : Les débouchés, les charges fiscales (douanières ou autres), les tarifs de transport, au point de vue général ; au point de vue particulier, les questions intéressant notamment l'important commerce des bois.

Nous ne saurions rester indifférents au regard des industries ; minière, textile, hôtelière, des transports automobiles.

Et, dans un ordre plus général, nous aurons à étudier :

a) Les échanges avec le Laos, le développement et l'amélioration des voies de communications et des moyens de transport susceptibles de multiplier les transactions.

b) L'amélioration du port de Benthuy, de ses abords et de son outillage, en attendant qu'il soit possible de réaliser un projet de plus vaste envergure, celui d'un port moderne.

c) Enfin, les réseaux routier et fluvial intéressant la province, solliciteront notre vigilante attention, car leur état d'entretien convenable est indispensable pour la célérité et le développement du trafic général.

Messieurs,

Vous pouvez être assurés que rien de ce qui touche à l'intérêt vital de ce pays, à son expansion, ne restera dans l'oubli.

Si vous nous faites confiance, le jugement que vous pourrez porter, par la suite, sur les ouvriers que vous aurez mis au pied du mur, dira que votre confiance n'a pas été déçue.

Les candidats :

Vinh Coudoux Pharaon, planteur
Thanh hoa Gauthier Jean, planteur
Vinh Lejeune Georges, agriculteur et industriel
Vinh Mazel Louis, industriel
Thanh hoa Michelin Léon, planteur

VINH

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1930)

Chambre mixte de commerce et agriculture. — Deux arrêtés de M. le résident supérieur, en date du 13 septembre, fixent au 23 novembre prochain :

1°) Une élection complémentaire pour le remplacement de M. Lejeune, démissionnaire ;

2°) Des élections partielles à l'effet de pourvoir au remplacement des membres dont le mandat expirera le 1^{er} janvier, 1931, savoir : MM. Ferey, Gauthier, Mange, Mouton, Tran ngoc-Tien.

Démission. — Par arrêté du 27 août 1930, la démission de membre de la chambre mixte, présentée par M. Mouton est acceptée.

ÉLECTIONS À LA CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE
ET D'AGRICULTURE DU NORD-ANNAM
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1932)

Électeurs,

Par décision de M. le résident supérieur en Annam, il sera procédé, le 20 novembre prochain, aux élections en vue de pourvoir à un renouvellement partiel des membres de la Chambre mixte et au remplacement de deux membres démissionnaires.

Nous avons l'honneur de faire appel à vos suffrages.

Fixés depuis longtemps dans le Nord-Annam, nous sommes à même de juger en connaissance de cause des besoins du pays au triple point de vue *agricole, commercial et industriel*.

Il ne nous paraît pas opportun, en raison de l'incertitude qui plane sur la situation économique actuelle, de définir un programme d'action. Il conviendra d'examiner à son heure chaque cas qui sollicitera notre attention.

Toutefois, *l'importante question du crédit à long terme* est une de celles que nous étudierons sans délai en nous employant énergiquement à hâter sa solution par tous les moyens convenables car elle ne souffre pas d'être différée.

Plus que jamais, la solidarité entre tous les colons des différentes branches de l'activité économique apparaît indispensable pour notre sauvegarde professionnelle : nous vous prions d'y réfléchir très sérieusement.

Si vous nous faites l'honneur de nous accorder votre confiance, nous travaillerons pour l'intérêt commun, *en étroite collaboration avec vous tous, et sans ménager nos efforts*.

Vos dévoués,

R. DE HEAULME, planteur
E. MOUTON, planteur
L. MICHELIN, entrepreneur des travaux publics
P. MAZEL, industriel

Votez pour

Élections partielles

P. MAZEL, industriel
R. DE HEAULME, planteur
Em. MOUTON Planteur

Élection complémentaire

Léon MICHELIN, entrepreneur, chevalier de la Légion d'honneur

LES ÉLECTIONS À LA CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DU NORD-ANNAM (*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1932)

Le vingt courant des élections pour le renouvellement partiel des membres du bureau de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Nord-Annam vont avoir lieu dans les provinces de Thanh-Hoa, Nghé-An, Ha Tinh.

Quatre membres sont à élire. Ces élections présentent cette fois, au triple point de vue industriel, commercial et agricole, une assez grosse importance.

La crise qui a déferlé sur le monde n'a pas épargné l'Indochine et elle a touché durement les trois provinces du Nord-Annam.

Colons, commerçants, industriels en ont senti la dure étreinte et nombreux sont ceux qui, après avoir fait de très, très lourds sacrifices, se demandent avec angoisse s'ils pourront tenir.

Tenir, tout est la !

Et ils avaient espéré — ne les avait-on pas assuré à maintes reprises ? — que ce crédit à long terme qui pourrait les sauver allait être d'une application rapide.

Or ils attendent patiemment, repliés sur eux-mêmes, trop fiers pour demander une aumône, mais trouvant tout de même le temps bien long pour une mise au point de cette question.

Les électeurs ne devront pas oublier qu'une manifestation collective faite par eux le 20 novembre en donnant une forte majorité aux candidats qui veulent bien se dévouer pour défendre les intérêts de tous, serait un adjuvant puissant pour ces derniers.

En dehors du crédit à long terme, qui est pour l'instant la question primordiale, il existe de multiples problèmes à résoudre pour lesquels la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Nord-Annam aura à donner des avis motivés.

« L'avis des chambres de commerce et d'agriculture, disait M. Leconte dans son remarquable discours au ministre des colonies, possède d'ailleurs cette particularité d'être présenté en accord entre les intérêts français et les intérêts indigènes qui y sont représentés et parviennent généralement, par de loyales discussions, à s'harmoniser pour le bien commun ».

L'union entre tous est actuellement une nécessité inéluctable. Les planteurs l'ont bien compris lorsqu'ils fondaient, il y a quelques mois, le Syndicat des planteurs du Nord-Annam.

« Ce syndicat, dit l'article 2 des statuts, a pour but de grouper les producteurs de café et de thé en vue de coordonner leurs efforts pour le développement et l'amélioration de la culture, de faciliter l'achat de l'outillage, des engrais, des produits chimiques, etc., l'organisation de la vente du café et du thé, enfin de défendre, tant dans la colonie que dans la métropole, les intérêts de ses membres. »

Aux années de richesse et de prospérité ont succédé des années de restriction et de misère. Des mesures énergiques devront être prises pour sauver de la débâcle les affaires saines, et seuls des hommes probes, laborieux et bien au courant des besoins de ces provinces pourront faire appel à la bienveillance de nos dirigeants pour obtenir l'aide indispensable.

Des études ont été faites, modifiées, complétées depuis de nombreuses années sur de grands travaux dont l'urgence est incontestable. La Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Nord-Annam devra, là encore, intervenir avec énergie et insister jusqu'à ce que satisfaction entière lui soit donnée.

L'*Avenir du Tonkin*, fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracé et soucieux avant tout des intérêts supérieurs du pays, recommande au choix des électeurs les candidatures de Heaulme, Moiton, Michelin et Mazel, bien sympathiquement connus de tous dans les trois provinces du Nord-Annam.

M. R. de Heaulme, planteur, membre du comité du Syndicat des planteurs du Nord-Annam, directeur de la Société agricole et forestière de Yênmy (Thanh-Hoa), 23 ans de colonie.

M. L. Mouton, vieil Indochinois planteur à Phuqui, secrétaire trésorier du Syndicat des planteurs du Nord-Annam.

M. L. Michelin, chevalier de la Légion d'honneur, ex-colon à Ngoc-Tro près Bimson (Thanh-Hoa), entrepreneur de travaux publics, 20 ans d'Indochine.

M. P. Mazel, industriel, représentant de la Société franco-annamite pour l'industrie de la soie, dans le Nghê-An depuis 1925,

H. M. [Henri de Massiac]
